

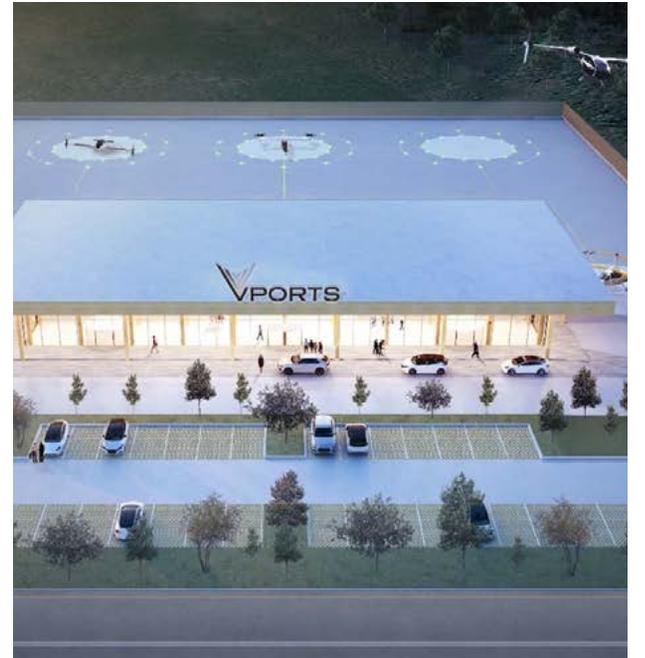
# MIRABEL

## VOUS INFORME

Vol. 8, n° 21

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Octobre 2022



### Taxis aériens électriques

## L'avenir du transport débarquera bientôt à Mirabel

MIRABEL EST L'UN DES SITES STRATÉGIQUES AYANT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS PAR L'ENTREPRISE VPORTS POUR LA CONSTRUCTION DU TOUT PREMIER RÉSEAU DE VERTIPORTS DESTINÉS À LA MOBILITÉ AÉRIENNE AVANCÉE AU QUÉBEC. CES INSTALLATIONS PERMETTRONT ÉVENTUELLEMENT DE RELIER TOUTES LES RÉGIONS DE LA PROVINCE.

Avec à leur bord des passagers, des aéronefs électriques à décollage et atterrissage verticaux (eVTOL) effectueront des trajets réguliers entre les vertiports des différentes régions, donnant ainsi aux Québécois un accès rapide aux agglomérations importantes telles que Montréal, Québec, Gatineau et Sherbrooke. La région du nord du Québec, qui compte sur un réseau d'aéroports exploités par Transport Québec, sera également desservie.

Une fois les infrastructures construites et le réseau complété, il serait par exemple possible pour des Mirabellois d'embarquer dans un taxi aérien électrique et de se rendre au centre-ville de Montréal en moins d'une vingtaine de minutes.

Dès la conception du projet, Mirabel économique a joué un rôle essentiel d'attraction. Le Service de développement économique de la Ville a informé VPorts des avantages de s'installer sur le territoire

de Mirabel et a fait connaître la disponibilité du site de Mirabel Hélico, où l'entreprise a finalement décidé d'arrêter son choix pour construire l'un de ses vertiports.

Selon le directeur de Mirabel économique, M. Gilbert LeBlanc, ce type de transport entraîne des perspectives de développement extraordinaire à l'échelle mondiale. « C'est une grande chance pour la ville d'avoir été sélectionnée pour ce réseau de vertiports. C'est également une des premières retombées du projet de zone d'innovation en Aéronautique du Québec, pour laquelle Mirabel collabore avec la Ville de Longueuil, l'arrondissement de Saint-Laurent à Montréal et Aéro Montréal », ajoute-t-il.

Puisque l'entreprise a son siège social à Mirabel, il était tout naturel pour VPorts d'également construire un vertiport dans la ville. La riche histoire que Mirabel partage avec le monde

aérospatial a également joué en sa faveur, ainsi que la proximité de plusieurs grands joueurs de l'industrie.

En plus de permettre des déplacements rapides, le projet permettra également des trajets écologiquement responsables, puisque les aéronefs seront propulsés par des énergies propres. La première génération d'appareils eVTOL légers et silencieux aura une autonomie allant jusqu'à 250 km.

Chaque vertiport sera équipé de bornes de recharge électrique et de stations de ravitaillement en hydrogène pour les aéronefs hybrides. Les avancées technologiques en matière de sources d'énergie à haute densité et à faibles émissions de carbone pour la propulsion électrique favorisent une exploitation plus simple, fiable, efficace et beaucoup plus silencieuse des aéronefs, ainsi qu'une plus grande autonomie de vol.



## Coupe illégale d'arbres À Mirabel, ça risque de coûter cher !

L'honorable juge Michel Lalande de la Cour municipale de Mirabel a donné raison à la Ville dans son procès l'opposant à un contrevenant du secteur de Saint-Benoît. Accusé d'avoir procédé à la coupe à blanc illégale de plus de 11 hectares de terrain boisé en janvier 2019, le contrevenant a été reconnu coupable le 26 septembre dernier.

Puisque la Ville a agi rapidement dans cette affaire, mobilisant son Service de l'environnement et du développement durable ainsi que sa division du Contentieux, le tribunal a sévi contre le défendeur fautif et l'a condamné à payer une amende de 60 500 \$. Ce dossier fait également l'objet d'une demande de reboisement devant la Cour supérieure qui sera éventuellement entendue par le tribunal.

La Ville ne laisse ainsi aucun doute sur sa volonté de déployer tous les effectifs à sa disposition afin de défendre son territoire et ses ressources naturelles. Les actions de la Ville dans cette affaire lancent un message clair qui laisse transparaître la grande importance que l'administration mirabelloise accorde à faire respecter ses règlements environnementaux.



**Mirabel manifeste une préoccupation en matière de protection de l'environnement. Nous avons à cœur de préserver notre couvert forestier. Ce jugement, appuyé par l'expertise de la direction de notre Service de l'environnement et du développement durable, vient démontrer que la Ville souhaite être proactive et rigoureuse sur le contrôle du déboisement non réglementaire sur son territoire.**

— **PATRICK CHARBONNEAU**  
MAIRE DE MIRABEL

Rappelons qu'en 2021, un contrevenant avait également été reconnu coupable d'avoir coupé à blanc plus de 18 hectares sur le territoire de Mirabel. Des amendes totalisant plus de 392 000 \$ ont été imposées pour l'ensemble de ces constats d'infraction. Ces dossiers font l'objet d'un appel devant la Cour supérieure.



## ÉLECTIONS PROVINCIALES 2022

Considérant les victoires de Mmes Sylvie D'Amours et Lucie Lecours dans leur circonscription respective lors des élections provinciales du 3 octobre dernier, la Ville de Mirabel souhaite continuer à travailler avec elles sur plusieurs dossiers importants.

L'administration mirabelloise n'a aucun doute que sa collaboration continue avec les deux députées réélues saura mener à terme bon nombre de projets qui auront des impacts concrets sur la vie des Mirabellois.



## La famille de *Citoyens en patrouille* s'agrandit !

Les membres de l'équipe des relations communautaires du Service de police de Mirabel ont accueilli la troisième cohorte du programme *Citoyens en patrouille* le 28 septembre dernier. Les 12 bénévoles, ayant reçu la formation nécessaire pour leur permettre d'efficacement assurer la quiétude du territoire de Mirabel, sont maintenant prêts à parcourir la ville !

Ces Mirabellois et employés de la Ville généreux de leur temps se joignent aux deux premières cohortes pour augmenter les effectifs du programme à 47 membres.

En étant visibles dans les différents secteurs de la ville, les citoyens en patrouille permettent de minimiser les risques d'incidents et de prévenir le crime. La Ville est ravie de constater le succès de cette initiative ainsi que sa réception positive de la part de la population mirabelloise. Elle remercie les bénévoles pour leur temps et leur contribution à la communauté.



Les organisatrices de l'événement, Mmes Vanessa Neveu Boulanger (gauche) et Catherine Legault (droite)

## UNE PREMIÈRE FÊTE DE QUARTIER RÉUSSIE !

La toute première fête de quartier au parc de la Loire dans le secteur de Saint-Janvier s'est déroulée de 14 août dernier et a connu un immense succès.

Près de 300 personnes ont assisté à l'événement et ont pu profiter d'une foule d'activités, dont un jeu gonflable, une machine à barbe à papa, une machine à mousse, une machine à barbotine, une mascotte pour les enfants et plus encore !



## Un service sans frais de médiation citoyenne pour assurer le bon voisinage

Puisque la Ville de Mirabel est partenaire de l'organisme Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN), ses résidents peuvent recourir à ses services gratuits de médiation citoyenne.

Par leur accompagnement et leurs conseils, les membres de l'équipe de MAVN sont en mesure d'outiller les Mirabellois pour régler les problèmes de voisinage, les différends et autres irritants.

À l'automne, par exemple, les feuilles mortes déclenchent souvent des conflits de voisinage. Idéalement, une bonne discussion entre voisins suffit à corriger la situation. Mais si le problème persiste, la Ville vous propose de faire appel au service de médiation de quartier de MAVN. Il suffit d'appeler au 450 436-6749, poste 104, ou de visiter le site Web [mavn.ca/services/vivre-ensemble/](http://mavn.ca/services/vivre-ensemble/).



### Administration municipale

## La Ville toujours à la recherche de nouveaux talents

Les 28 et 29 septembre dernier, le Service des ressources humaines de la Ville de Mirabel a tenu deux journées d'entrevues spontanées. Les rencontres ont permis à plus d'une trentaine de personnes de discuter avec notre conseillère en acquisition de talents et de poser leurs questions relatives aux possibilités d'emploi à la Ville.

Pour les individus à la recherche de nouveaux défis et d'opportunités de perfectionnement, il s'agissait d'une occasion parfaite pour demander des renseignements et des précisions sur les exigences de formation et l'expérience requise pour postuler lorsque des postes seront disponibles dans les différents services de la Ville.

L'administration mirabelloise est constamment à la recherche de nouveaux talents et toujours prête à offrir de nouvelles aventures aux personnes prêtes à s'impliquer et à redonner à leur communauté.

Les journées d'entrevues spontanées ayant connu un franc succès, la Ville à l'intention de reconduire l'initiative en début d'année prochaine. L'annonce sera faite sur les réseaux sociaux de la Ville et dans une prochaine édition du *Mirabel vous informe*.



Du 12 au 21 octobre, dans le secteur de Saint-Antoine, la Ville effectuera un rinçage du réseau d'aqueduc. Cette opération, qui fait partie de l'entretien régulier, pourrait brouiller l'eau de votre robinet, mais elle demeure sans danger.

Si vous constatez une différence dans la clarté de l'eau, vous pouvez la laisser couler quelques secondes. Elle retrouvera sa limpidité habituelle. Les dates peuvent varier en cas de bris mécanique sur le réseau.

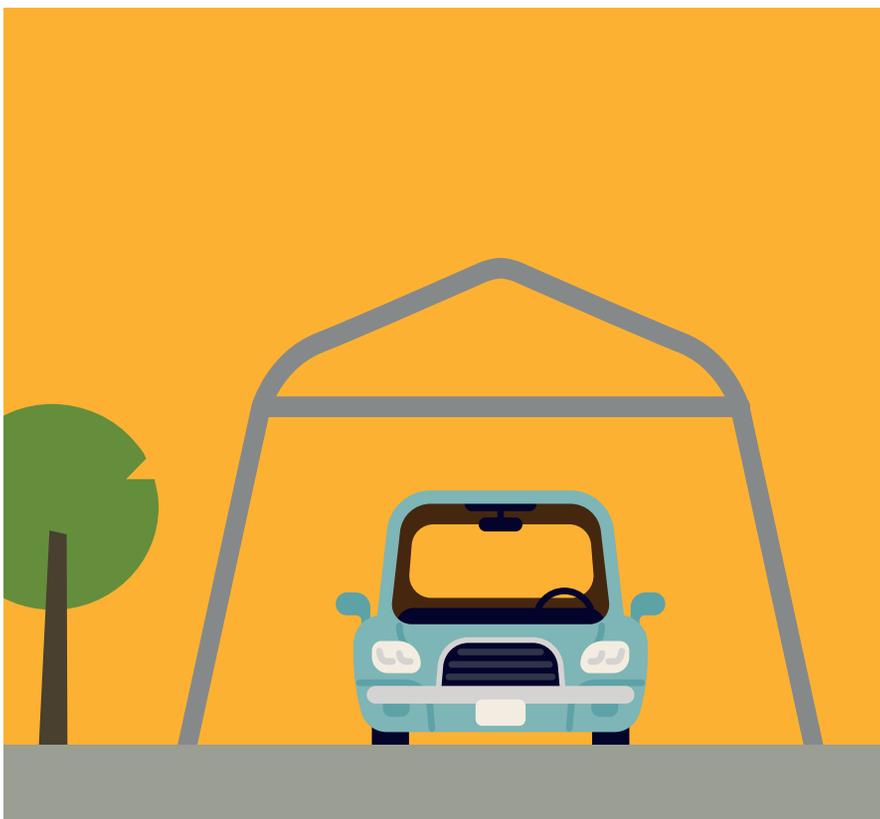


## La Ville remercie ses travailleurs saisonniers

Le samedi 8 octobre dernier, la Ville a eu le grand plaisir d'accueillir dans le secteur de Saint-Benoît les travailleurs saisonniers étrangers qui ont contribué à son industrie agricole cette année.

Lors de cette activité communautaire, le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, la conseillère municipale, Mme Isabelle Gauthier et le député fédéral, M. Jean-Denis Garon, ont pris la parole et ont remis des sacs-cadeaux aux travailleurs pour souligner leur apport à l'agriculture mirabelloise.

Étant une ville accueillante où on M travailler, Mirabel ouvrira toujours ses portes aux travailleurs étrangers et sera prête à célébrer leur participation indispensable à ses activités agricoles.



## Installation d'abris temporaires hivernaux

À l'approche de l'hiver, vous êtes nombreux à installer des abris d'auto et abris hivernaux temporaires. Bien qu'aucun permis ne soit requis pour de telles installations, des règles sont toutefois à respecter afin d'éviter toute problématique de visibilité et de voisinage.

Les abris d'auto temporaires ne sont autorisés que pour les habitations unifamiliales, bifamiliales et trifamiliales, et ce, entre le 15 octobre d'une année et le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante.

Toute l'information relative aux abris d'auto et abris hivernaux temporaires est disponible à la page Web [mirabel.ca/permis-habitation](http://mirabel.ca/permis-habitation).

Pour toute question, les personnes intéressées peuvent communiquer avec le Service de l'aménagement et de l'urbanisme par téléphone au 450 475-2007 ou par courriel à [info.urbanisme@mirabel.ca](mailto:info.urbanisme@mirabel.ca).



## LES VEILLÉES FESTIVES AU PETIT THÉÂTRE DU NORD

Du 1<sup>er</sup> au 17 décembre, le Petit Théâtre du Nord invite les Mirabellois à assister à la deuxième édition du spectacle *Les Veillées Festives* ! Laissez-vous entraîner par la musique chaleureuse pendant que vous voyagez à travers les histoires rocambolesques de contes réinventés.

Achetez vos billets dès maintenant, les places sont limitées ! Profitez du tarif de 35 \$ offert aux citoyens de Mirabel sur présentation d'une preuve de résidence.

Réservez vos billets directement en ligne à la page Web [petittheatredunord.com](http://petittheatredunord.com), ou par téléphone au 450 419-8755.

# Rappel sur les imprimés publicitaires, incluant le Publisac

La Ville de Mirabel désire rappeler à ses résidents qu'elle fournit des autocollants rouges « Non aux imprimés publicitaires » à tous ses résidents ne souhaitant pas en recevoir lorsque livrés par Postes Canada. Des autocollants « Oui aux imprimés publicitaires » sont également disponibles.

Les Mirabellois peuvent se procurer ces autocollants à l'hôtel de ville et dans toutes les bibliothèques de la Ville. Si vous avez des questions sur le règlement ou sur les autocollants, appelez le Service des communications au 450 475-8653.

## MAINTENANT QUE LE PUBLISAC EST DISTRIBUÉ PAR POSTES CANADA À MIRABEL :

### JE NE VEUX PAS RECEVOIR LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA (INCLUANT LE PUBLISAC LORSQU'IL EST DISTRIBUÉ PAR LA POSTE).

J'appose l'autocollant rouge « Non aux imprimés publicitaires » à l'endroit où le facteur dépose mon courrier.

**Si mon courrier est déposé à l'intérieur de ma case postale :**



**Si mon courrier est déposé dans ma boîte aux lettres en bordure de rue :**



**Si mon courrier est déposé dans ma boîte aux lettres :**



### JE NE VEUX PAS RECEVOIR À LA MAISON LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES QUI NE SONT PAS DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA.

**Je n'ai rien à faire.**

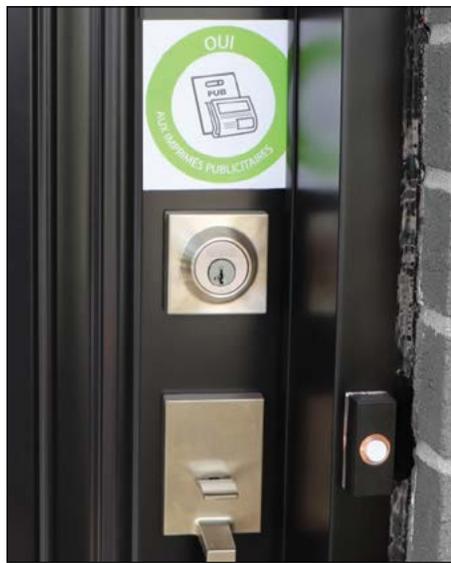
Le règlement interdit la distribution d'imprimés publicitaires à tous ceux qui n'ont pas apposé l'étiquette verte « Oui aux imprimés publicitaires ».

### JE VEUX RECEVOIR LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA (INCLUANT LE PUBLISAC) LÀ OÙ LE FACTEUR DÉPOSE MON COURRIER.

**Je n'ai rien à faire.**

### JE VEUX RECEVOIR À LA MAISON LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES QUI NE SONT PAS DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA.

J'appose l'autocollant vert « Oui aux imprimés publicitaires » sur ma porte d'entrée, assez près de la poignée.



Pour les résidents ayant une boîte aux lettres qui n'est plus utilisée par Postes Canada, ils doivent y apposer l'autocollant vert de façon à ce qu'il soit bien visible, même quand la boîte aux lettres est fermée.



## S'adresser directement à Postes Canada

Il est également possible pour les résidents de s'adresser directement à Postes Canada pour cesser de recevoir les imprimés publicitaires. Après avoir créé un billet de service dans lequel seront indiquées les informations de la résidence et avoir émis un numéro de référence au résident, Postes Canada mettra à jour les informations dans son système. Lorsque les changements seront faits, le centre de tri ne remettra plus d'imprimés publicitaires aux facteurs pour être livrés à la résidence en question.

Puisque ce processus peut prendre jusqu'à six semaines, il est tout de même recommandé d'apposer un autocollant rouge entre-temps à l'endroit où le facteur dépose le courrier.

Les personnes intéressées à inscrire leur résidence sur la liste des adresses ne recevant plus d'imprimés publicitaires livrés par Postes Canada peuvent appeler au 1 800 267-1155. Elles peuvent également visiter la page Web suivante :

[www.canadapost-postescanada.ca/scp/fr/soutien/bc/reception/livraison-courrier/comment-arreter-de-recevoir-de-la-publicite](http://www.canadapost-postescanada.ca/scp/fr/soutien/bc/reception/livraison-courrier/comment-arreter-de-recevoir-de-la-publicite).



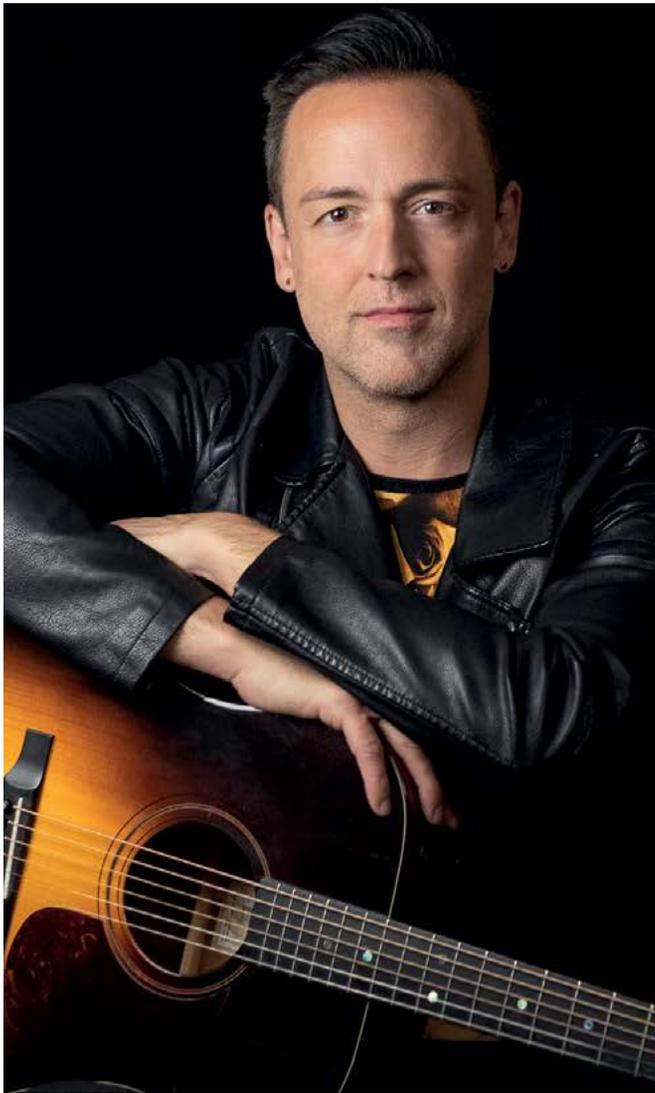
## Plantation d'arbres

# Des pousses disponibles pour tous les Mirabellois

Le Service de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mirabel annonce que des pousses d'arbres sont encore disponibles au parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière.

En présentant une preuve de résidence, les Mirabellois peuvent se procurer des pousses d'épinettes blanches, de cerisiers tardifs, de bouleaux jaunes, d'épinettes noires, de caryers cordiformes, de noyers, de pins blancs ou de peupliers hybrides.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous en écrivant à [cpem@boisdebelleriviere.com](mailto:cpem@boisdebelleriviere.com).



## Spectacle d'Étienne Drapeau à Mirabel

Le vendredi 11 novembre prochain à 20 h, Étienne Drapeau montera sur scène pour le plus récent spectacle bénéfique de la Fondation Héritage Saint-Benoît-de-Mirabel. L'événement se tiendra à l'église de Saint-Benoît, située au 9155, rue Dumouchel. Les billets coûtent 37 \$ en prévente et coûteront 40 \$ à la porte.

Pour acheter des billets, les personnes intéressées peuvent appeler au 450 258-2268.



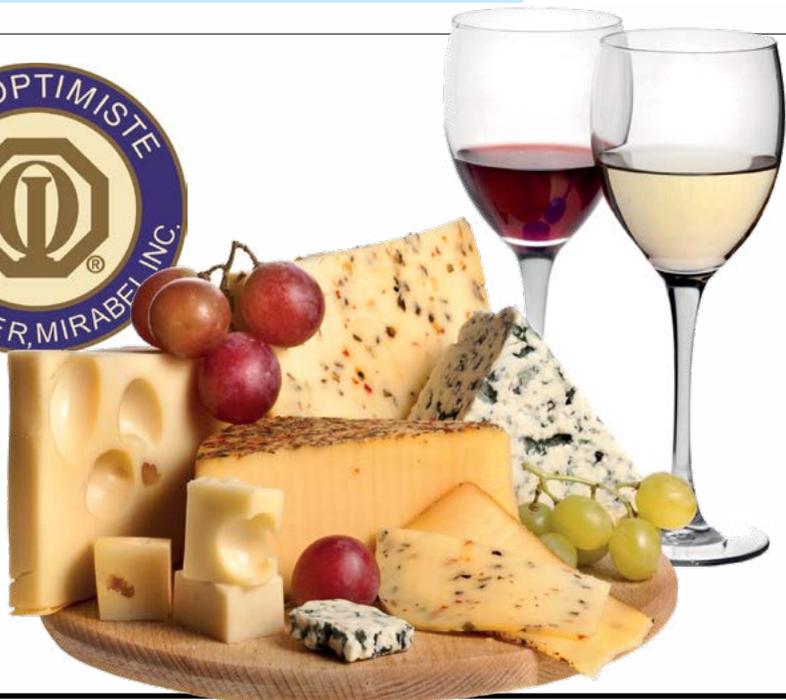
Mon M voyage

## Mirabel à Iwaki

Deborah Fujioka est une enseignante de français mirabelloise qui travaille dans une école secondaire au Japon. Depuis la fin de l'année 2021, elle représente fièrement la Ville de Mirabel à Iwaki, dans la préfecture de Fukushima, sur la côte est de la principale île japonaise.

Cette année, lors du Bunkasai, qui est le festival culturel de la ville, Mme Fujioka a pris un énorme plaisir à faire découvrir les différentes facettes de Mirabel aux jeunes élèves japonais. Iwaki étant une ville très agricole et maraîchère, ceux-ci ont vu beaucoup de similarités entre le territoire qu'ils habitent et celui de Mirabel. Mme Fujioka leur a également distribué des cartes postales, des épinglettes et des produits de l'érable mirabellois.

La Ville est bien heureuse de l'initiative d'une fière Mirabelloise prenant le temps de faire rayonner sa ville et de propager sa culture à plus de 10 000 kilomètres de distance, de l'autre côté de l'Amérique et l'océan Pacifique. Le travail de Mme Fujioka démontre que même à l'autre bout du monde, il est possible de témoigner de la similitude entre les territoires et les gens qui y résident.



Club Optimiste de Saint-Janvier

## Soirée vins et fromages

Le 26 novembre dès 17 h, au centre culturel du Val-d'Espoir, le Club Optimiste de Saint-Janvier tiendra sa soirée vins et fromages. Une part des profits sera versée à l'îlot jeunesse de Saint-Janvier. Les billets se vendent au coût de 100 \$.

Pour plus d'information, les personnes intéressées peuvent contacter Alexandra Duchesne-Lachance en composant le 438 873-2417. Les billets peuvent être achetés en visitant la page Facebook *Vins et fromages du Club Optimiste St-Janvier, Mirabel*.



# L'halloween au parc Cardinal

Les 28, 29 et 31 octobre prochains, les Mirabellois pourront aller se faire une petite frayeur au parc Cardinal dans le secteur de Saint-Janvier !

Le comité du parc montera un labyrinthe ensorcelé que tous pourront visiter, mais les enfants de moins de 9 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Situé au 13519, rue Brault, le labyrinthe sera accessible le 28 octobre de 17 h à 21 h, le 29 octobre, de 13 h à 21 h et le 31 octobre de 17 h à 21 h. Un camion de nourriture de rue sera également sur place le 29 octobre.

## MIRABELLOIS RECHERCHÉS

**Vous aimeriez partager vos connaissances?**

La bibliothèque de Mirabel vous offre la possibilité d'exposer vos intérêts dans le cadre d'une rencontre avec des citoyens.

Tous les détails sur le portail de la bibliothèque : [mirabel.ca/biblio](http://mirabel.ca/biblio).



## IL ÉTAIT UNE HISTOIRE



Public visé

**4 à 8 ans**

accompagnés d'un adulte

Durée

**30 minutes**

Heure

**18 h 45**

Pour découvrir le plaisir de la lecture avec des livres rythmés et palpitants!

### LES JEUDIS

SECTEUR DE SAINT-JANVIER

29 septembre

27 octobre

24 novembre

SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN

15 septembre

13 octobre

10 novembre



## NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE DE MIRABEL

Le programme Biblio-Santé est un service d'information à l'intention des usagers et des proches aidants coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec. Il consiste en une série de 15 cahiers thématiques qui proposent des ressources de qualité en lien avec des maladies et sujets touchant les usagers du système de santé et leurs proches. Chaque cahier présente une liste d'organismes nationaux, une sélection de sites Web pertinents et des suggestions de lecture.

Les 15 cahiers du programme Biblio-Santé peuvent être téléchargés gratuitement sur le portail de la bibliothèque : [mirabel.ca/biblio](http://mirabel.ca/biblio).

Ils peuvent aussi être consultés en version papier, dans la section des périodiques dans les bibliothèques de Saint-Janvier, Saint-Augustin et Saint-Canut. Ils peuvent être réservés et empruntés par tous les abonnés.





### Activités pour les aînés

## Soirées de divertissement

Concept Action 55+ tient à rappeler aux aînés mirabellois qu'ils sont invités à ses soirées de divertissement qui se tiennent les mardis, les jeudis et les vendredis, de 19 h à 21 h. Les activités sont gratuites pour les membres et coûtent 5 \$ pour les non-membres. Seul l'argent comptant est accepté.

Des soirées de bingo ont lieu tous les mardis. Les cartes sont vendues sur place. Les jeudis 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre, les personnes intéressées peuvent participer à des soirées de karaoké. Les vendredis 14 octobre, 11 novembre et 2 décembre, les aînés pourront démontrer leur talent lors des soirées de danse en ligne récréative.

L'équipe de Concept Action 55+ a bien hâte de vous accueillir !



## Marché de Noël des fermières de Saint-Benoît

Les 19 et 20 novembre prochains, le Cercle de Fermières de Saint-Benoît tiendra un marché de Noël artisanal. Les visiteurs pourront découvrir une grande variété d'objets personnalisés qui feront des cadeaux de Noël incroyables !

Les personnes intéressées pourront également se procurer des objets de couture.

Le marché aura lieu de 10 h à 16 h, au centre culturel René-Laurin, situé au 9156, rue Sainte-Madeleine, dans le secteur de Saint-Benoît. Le prix d'entrée est gratuit.

# Politique de remboursement pour les frais d'activités aquatiques



## Objectif

Offrir à tous les citoyens qui s'inscrivent à des activités aquatiques un remboursement jusqu'à concurrence de 120 \$ par année civile.

## Fonctionnement

- La Ville remboursera à ses citoyens les frais d'activités aquatiques, soit les coûts d'inscription à des cours de natation, des bains libres et autres activités aquatiques auprès d'établissements offrant de telles activités, jusqu'à concurrence de 50 % des coûts totaux admissibles, sans excéder un montant maximum de 120 \$ par année civile par personne.
- Faire parvenir la preuve d'inscription à une activité aquatique de l'année civile (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) (facture ou reçu identifiant les personnes inscrites aux activités avec preuve de paiement) :
  - par télécopieur au 450 475-7862;
  - par courriel à : [loisirs@mirabel.ca](mailto:loisirs@mirabel.ca);
  - par la poste ou en personne au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 8515, rue Saint-Jacques, Mirabel (Québec) J7N 2A3;
- Au plus tard le 15 janvier suivant l'année de votre inscription à une activité aquatique. Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera accordé.
- Les remboursements seront émis 1 fois par année, soit au mois de février suivant les inscriptions faites au cours de l'année précédente.
- Aucun transfert d'inscription ne pourra être effectué par un citoyen.
- Avant d'autoriser un remboursement, la session de cours doit être commencée.

### Ce qui doit apparaître sur la facture ou le reçu :

- Nom complet du payeur
  - Adresse complète du payeur
  - Nom de la personne inscrite à l'activité
  - Lieu et adresse de l'établissement aquatique
  - Date de l'activité
  - Montant de l'activité
- Un truc : envoyez vos reçus/factures au fur et à mesure que vous les avez!



Anick Lorrain, directrice de la CDC de Mirabel et Isabelle Paquette, coordonnatrice de la CDC de Mirabel



## Corporation de développement communautaire de Mirabel

# Rassembler les acteurs communautaires de Mirabel pour engendrer du changement

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE MIRABEL A OFFICIELLEMENT REÇU SON ACCRÉDITATION EN JUIN 2021 ET, EN SEPTEMBRE DE LA MÊME ANNÉE, ELLE A CHANGÉ DE NOM. ELLE ÉTAIT ANCIENNEMENT CONNUE EN TANT QUE LA TABLE DE CONCERTATION COMMUNAUTAIRE MIRABELLOISE.

Ce changement identitaire a également entraîné un changement au niveau de son rôle et de ses fonctions. « Avant, nous avions vraiment une fonction de concertation. Maintenant, notre mission est de rassembler le milieu communautaire de façon transversale. Ça peut être des OBNL, des organismes communautaires autonomes, des coopératives ou des entreprises en économie sociale », explique Anick Lorrain, directrice de la CDC de Mirabel.

La CDC tente de faciliter le développement de toutes ses différentes organisations. La CDC s'assure également qu'elles participent activement au développement socio-économique de Mirabel. « Nous sommes nous-mêmes autonomes. Nous répondons à tous les critères pour être accrédité et pour ainsi ne pas être chapeautés par un corps gouvernemental », ajoute Mme Lorrain. Cependant, la CDC a plusieurs comités de travail sur lesquels peuvent siéger des employés de ses partenaires, soit des Villes, le CISSS des Laurentides, les centres de services scolaires et des organismes régionaux, entre autres.

Avec 26 organismes parmi ses membres, la CDC grandit rapidement. En réunissant ses membres et ses partenaires, elle crée des lieux où des experts et des spécialistes peuvent travailler sur des enjeux concrets dans le but de trouver des solutions également concrètes qui pourront avoir des effets sur la vie des Mirabellois. La santé mentale, la crise du logement, la famille et les aînés ne sont que quelques-uns des sujets abordés par les comités de travail de la CDC.

« Nous voulons d'abord et avant tout être certains que la voix du communautaire soit entendue dans le développement de la ville. Nous sommes un peu comme une chambre de commerce, mais pour les organismes communautaires. Nous nous assurons qu'ils soient vus et entendus et que les problèmes soient travaillés ensemble », affirme Mme Lorrain.

La CDC fait également de l'accompagnement et du soutien aux membres, du réseautage et des dîners de direction. Elle aide à la réalisation des projets concertés, participe aux activités de réflexion et de planification et assure les représentations auprès des instances régionales pertinentes.

La CDC offre également de nombreux autres services à ses membres dont :

- animer les comités permanents de Mirabel;
- animer des sous-comités, au besoin;
- assurer le suivi des différents plans d'action des comités et sous-comités;
- assurer les représentations auprès des instances régionales pertinentes;
- participer à la réalisation des projets concertés, ce qui peut inclure:
  - assurer un suivi financier;
  - participer aux rencontres et à certaines tâches;
  - faire des liaisons.
- réaliser des infographies simples;
- accompagnement/soutien pour les directions/coordinations;
- consultation-conseil pour des conseils d'administration;

- animation d'assemblées générales, d'activités de réflexion, etc. ;
- démarrage de nouveaux projets;
- participation au démarrage d'un nouvel organisme;
- participation aux activités de réflexion et de planification;
- soutien dans les demandes de subventions;
- accès à une médiathèque en ligne de documentations, portraits, outils;
- prêt de la plateforme *Zoom*.



Depuis juillet 2020, la Ville de Mirabel est fière d'avoir mis sur pied une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes partenaires. Tout organisme communautaire, culturel ou sportif répondant aux critères de reconnaissance peut faire parvenir une demande de reconnaissance à la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en utilisant le formulaire disponible dans la section « Organismes » du site Web de la Ville. Ensuite, faites parvenir votre formulaire complété à [loisirs@mirabel.ca](mailto:loisirs@mirabel.ca).

# Mirabel, on **M** y travailler!

La Ville de Mirabel se hisse au 6<sup>e</sup> rang des villes québécoises où il fait bon vivre. Comptant plus de 60 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18<sup>e</sup> ville en importance au Québec. Sur son immense territoire se côtoient des secteurs agricole, résidentiel, commercial et industriel.

Elle se positionne au 1<sup>er</sup> rang des villes de plus de 40 000 habitants au Québec pour le taux de vitalité économique et affiche le taux de croissance des travailleurs le plus élevé au Québec.

À Mirabel, on **M** la vie!

## POUR POSTULER

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au [www.mirabel.ca](http://www.mirabel.ca), sous :

[Services](#) › [Services en ligne](#) › [Postuler en ligne](#)

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition, à moins d'avis contraire.

## OFFRES D'EMPLOIS

LES CONCOURS POUR LES POSTES SUIVANTS SERONT OUVERTS **JUSQU'AU 21 OCTOBRE INCLUSIVEMENT**. LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR CEUX-CI PEUVENT CONSULTER TOUS LES DÉTAILS À LA PAGE WEB [MIRABEL.CA/EMPLOIS](http://MIRABEL.CA/EMPLOIS).

### POLICIER – SERVICE DE POLICE

Tu souhaites t'impliquer auprès de la communauté et faire une différence afin de contribuer à maintenir l'ordre, tu désires travailler dans une Ville en pleine expansion ? En plus de s'acquitter d'autres tâches, la personne qui occupe ce poste :

- assure la protection de la population;
- veille à la détection et à la prévention du crime;
- maintient la loi et l'ordre.

### ASSISTANT-COMPTABLE – SERVICE DE TRÉSORERIE

Tu es autonome et efficace, tu possèdes un bon souci du détail et de bonnes habiletés pour l'utilisation d'appareils informatisés ? En plus de s'acquitter d'autres tâches, la personne qui occupe ce poste :

- effectue la mise à jour du rôle d'évaluation à la suite de la réception des certificats de l'évaluateur;
- fait la saisie des données d'ajustement dans le logiciel de taxation;
- balance le rôle d'évaluation et de perception.

### BRIGADIER SCOLAIRE – SERVICE DE POLICE

Tu es ponctuel, tu as un horaire flexible et tu es en excellente santé ? Cet emploi est pour toi ! La personne qui occupe ce poste :

- voit à la sécurité des enfants à certaines intersections de la ville et aux abords des écoles.

## ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO U-2542

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 13 septembre 2022, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro U-2542 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro U-2303 de façon à :

- assujettir l'installation d'un tremplin pour une piscine creusée à l'émission d'un permis;
- exiger un paiement de 3 000 \$ pour la démolition d'un bâtiment principal desservi ou partiellement desservi et prévoir que ce montant peut être remboursé si une demande de nouvelle construction est déposée dans un délai de un (1) an suivant la démolition;
- assujettir, dans certains cas, l'opération d'un camion de cuisine de rue à l'obtention d'un permis;
- assujettir les immeubles mixtes aux frais de 300 \$ exigés pour une demande de PIIA au tableau de l'article 8.1.1.;
- prévoir des frais de 50 \$ pour toute demande soumise aux plans d'implantation et d'intégration architecturale PIIA pour un usage résidentiel de moins de 8 logements, situé à l'extérieur d'un « secteurs villageois »;
- préciser qui peut commettre une infraction et être passible d'une amende

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 28 septembre 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

# REQUÊTES EN LIGNE

## Un problème à souligner?

 VOILÀ!

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Disponible sur  
App Store

31<sup>E</sup> SYMPOSIUM



**DU 21 AU 23 OCTOBRE**

**Centre culturel du Domaine-Vert Nord**  
(17530, rue Jacques-Cartier, Mirabel)

[expoconcertmirabel.ca](http://expoconcertmirabel.ca)

PRÉSENTÉE PAR LE COMITÉ DES ARTISTES PEINTRES ET LA VILLE DE MIRABEL

**CONCOURS PHOTO**

DATE LIMITE:  
**16 OCTOBRE**

On

la

# biodiversité

[ VOTRE PHOTO VOUS FERA-T-ELLE GAGNER 100 \$ ? ]



**DÉTAILS DU CONCOURS AU [MIRABEL.CA](http://MIRABEL.CA)**

Crédit photo : Judith Thériault